

# Études socioéconomiques et politiques culturelles

« Le ministère de la Culture se dote en 1963 d'une cellule d'études et de recherches. Ce Service des études et recherches (SER), devenu Département des études et de la prospective en 1986, occupe une place originale au sein de l'administration : l'esprit militant, issu de l'éducation populaire, estompera longtemps les seules logiques administratives<sup>1</sup>. »

## PHILIPPE POIRRIER

Professeur d'histoire contemporaine  
Université de Bourgogne  
Vice-président du Comité d'histoire  
du ministère de la Culture

1. Le texte publié ici reprend l'essentiel de l'article de Philippe Poirrier : « Études et recherches », publié en 2001 dans le *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*. Paris, Éd. du CNRS/Larousse-Bordas, 2001, p. 262.

2. Cf. compte rendu du colloque dans : *L'expansion de la recherche scientifique*, n° 21, déc. 1964, et notamment l'article de A. Girard : « Pourquoi des recherches ? La fin de l'ère des goûts et des couleurs ».

En 1961, la Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique du IV<sup>e</sup> Plan avait regretté que « pour sa tâche de planification, elle n'ait pu disposer de données précises et chiffres sur les besoins, les structures et les budgets en matière d'action culturelle ». Deux ans plus tard, pour préparer les outils nécessaires à l'élaboration du V<sup>e</sup> Plan, Jacques Delors, conseiller pour les affaires sociales au Commissariat général au Plan, recommande la création d'une cellule d'études et de recherches au ministère des Affaires culturelles. Animée par Augustin Girard (rapporteur en 1961 du groupe de travail « Action culturelle » du IV<sup>e</sup> Plan), cette cellule demeure pendant une décennie une émanation du Plan à la lisière de l'administration de la rue de Valois. Le Service des études et recherches (SER) est officiellement créé en 1963. Il faut attendre le soutien de la Fondation pour le développement culturel (Paul Chaslin et Pierre Moinot) et de la Délégation

générale à la recherche scientifique et technique (Paul Delouvrier) par l'intermédiaire d'une action concertée lancée en 1974-1975 (cf. encadré) pour conforter le SER au plan budgétaire. En 1982, la multiplication par sept du budget du SER confirme cette montée en puissance.

## Recherches et prospective

Pour les études préparatoires au V<sup>e</sup> Plan, le SER fait appel à Pierre Bourdieu, Joffre Dumazedier, Pierre-Aimé Touchard, Pierre Guetta, Pierre Schaeffer, Michel Crozier et Paul-Henri Chombart de Lauwe. Les premiers résultats sont exposés au colloque de Bourges (1964) placé sous le thème « Recherche scientifique et développement culturel »<sup>2</sup>. La nécessité de la quantification culturelle comme base empirique d'une politique publique de la culture s'impose peu à peu.

Au cours des années 1960-1970 plusieurs chantiers sont ouverts : l'étude de la morphologie de la population des créateurs, des marchés du travail artistique et des œuvres, des professions et des formations artistiques. Le colloque de Bourges avait posé des jalons dans les domaines des musées, du théâtre, des bibliothèques et du cinéma. Des études sociologiques, associant approches quantitatives et qualitatives, sur le public des maisons de la culture, sur les pratiques des enfants, sur les « besoins et aspirations culturels », sur le rôle de la télévision et sur l'attitude du public à l'égard de l'art contemporain permettent d'introduire une approche empirique dans des domaines qu'on croyait ne relever que du goût.

La publication d'*Annuaire statistique de la Culture* (1977) confirme le rôle pionnier du SER dans la genèse de la statistique culturelle. Le recensement des dépenses culturelles des pouvoirs publics – État et collectivités locales – est mené tous les trois ans et vise par une logique comparative d'émulation à souligner la nécessité de mettre en place l'analyse de politiques culturelles de plus en plus cohérentes. De même, les grandes enquêtes par sondage sur les pratiques culturelles des

## L'aide de la recherche à l'élaboration de politiques culturelles

En 1973, se réunit à la Délégation à la recherche scientifique un comité présidé par Paul Delouvrier, président d'EDF, assisté d'Augustin Girard. L'objectif est de réfléchir sur une problématique qui soit à la fois une problématique de politique culturelle et de recherche. Il s'agit de « demander aux chercheurs d'aider à élucider des points de la politique culturelle identifiés comme importants et mal connus ». Policy research donc, mais sur des problèmes fondamentaux de méthode comme sur des points d'application précis<sup>1</sup>.

Citons quelques-uns des thèmes traités :

- Effets sociaux des médias : audiences des émissions culturelles de la télévision. Les phénomènes d'apprentissage (INA, Michel Souchon et Martine Roger-Machart).
- Émergences d'actions culturelles nouvelles (Fondation pour le développement culturel).

– Un système d'informations statistiques et économiques (Jacques Antoine, CESEM).

– Développement culturel et formation continue (Bertrand Schwartz).

– Les industries culturelles (GM2 Conseil).

– Travailleurs manuels et culture (Pierre Belleville).

– Conjoncture, synthèse et prospective (Michel de Certeau).

Il est intéressant de noter que c'est une instance extérieure au ministère de la Culture qui a lancé un programme introduisant des thèmes qui dépassaient alors la compétence sectorielle du ministère : médias, industries culturelles, préfigurant ainsi ce qui allait devenir le ministère de la Culture et de la Communication.

1. *Le progrès scientifique*, n° 193, mars-avril 1978. Voir présentation de l'action concertée p. 26 par A. Girard, et la liste des recherches p. 80-81.

Français, menées à partir de 1973, sont conçues comme un état des lieux nécessaire pour fonder des stratégies culturelles. Le partenariat avec les universités et le CNRS (Centre de sociologie des arts, Centre de sociologie des organisations...) fait alors du SER un acteur central de la recherche sur la culture en France. Le soutien de jeunes chercheurs sera une constante du service. En 1989 est créé à l'initiative du Département des études et de la prospective (nouveau nom du SER) l'Observatoire des politiques culturelles, pour développer l'analyse des politiques culturelles des collectivités territoriales, en collaboration avec l'université des sciences sociales de Grenoble (cf. encadré).

Depuis le milieu des années 1990, six axes de recherches sont privilégiés : emploi culturel ; économie de la culture ; éducation artistique ; publics et pratiques ; aménagement du territoire et financement public de la culture ; dimension internationale des activités et des politiques culturelles.

Les résultats des études<sup>3</sup> réalisées ou commanditées ont sensibilisé les élus locaux et les administrateurs du ministère de la Culture, et constituent une base scientifique pour les débats sur les politiques culturelles. Pourtant la logique politique du court terme s'est souvent opposée à un service qui privilégie le long terme. Aussi ces recherches n'ont que rarement infléchi directement les stratégies politiques du ministère. En revanche, elles ont informé un large public de professionnels et de militants culturels et constituent une source privilégiée pour l'analyse de la vie culturelle contemporaine<sup>4</sup>.

### Une reconnaissance internationale

Placer la réflexion à l'échelle internationale a été une ambition permanente du SER. En 1966, Augustin Girard fait partie de la délégation française lors de la XIV<sup>e</sup> conférence générale de l'UNESCO. Au cours des années 1970, la commission française de l'UNESCO s'appuie sur les problématiques du SER pour alimenter les programmes de l'UNESCO destinés à aider les États membres à élaborer une politique culturelle. Le chef du SER, en tant que directeur du projet « Développement culturel » du

### Le programme européen d'évaluation des politiques culturelles

La France est le premier pays à avoir accepté, en 1986, une évaluation globale de sa politique culturelle par une instance internationale. Le projet a été élaboré à l'initiative du Suédois Carl-Johan Kleberg qui a été, avec Augustin Girard, l'un des pionniers de la mise en œuvre d'une réflexion permanente sur les politiques culturelles en Suède et en France et dans les instances internationales (UNESCO et Conseil de l'Europe). Ils ont ressenti le besoin de faire le point de manière plus systématique : après vingt ans, où en était la politique culturelle dans les différents pays d'Europe ? C'est ainsi qu'est né, s'inspirant du modèle de l'OCDE, le programme européen d'évaluation des politiques culturelles<sup>1</sup>.

Les différents secteurs culturels ne pouvant être tous couverts, l'observation est conduite selon trois axes :

la décentralisation, la création et la démocratisation. Les conclusions des experts internationaux sollicités sont présentées en séance solennelle au Conseil de l'Europe et aboutissent à une publication. Pour la France, un ouvrage est paru en 1988 :

Robert Wangermée, *Programme européen d'évaluation. La politique culturelle de la France*, Paris, La Documentation française, 1988, 394 p.

En 2010, vingt-neuf États européens ont participé à ce programme d'évaluation.

1. Ministère suédois de l'Éducation nationale et des Affaires culturelles. *Méthodes pour l'évaluation des politiques culturelles nationales, séminaire du 16-18 avril 1985*. Stockholm, 1986.

Conseil de l'Europe, ouvre à partir de 1970 l'organisation européenne à ces problématiques. En 1972, le colloque européen « Prospective du développement culturel » (Arc-et-Senans) concrétise les efforts menés pour internationaliser les recherches. En 1984 est créé le Centre d'information et de recherches sur la culture et la liaison documentaire en Europe (Circle). Cette association internationale réunit des chercheurs sur les politiques culturelles et les utilisateurs de recherches des différents pays membres du Conseil de l'Europe. Le « Compendium » lancé en 1998 par le Conseil de l'Europe prend la succession de cette première initiative et regroupe aujourd'hui 49 pays.

Le SER, en constituant des pôles de compétences propres et en commanditant des études, a joué un rôle essentiel dans la formalisation et la pérennité de recherches sur la culture en France. En 1993, lors de son départ à la retraite<sup>5</sup>, Augustin Girard rappelait combien le travail scientifique devait contribuer à inventer de nouvelles problématiques du développement culturel dans un monde où les formes de la médiation culturelle enregistraient de profondes mutations. ■

### À LIRE

L'invention de la prospective culturelle. Textes choisis d'Augustin Girard. *Culture prospective*, 2010-1, 32 p.

À télécharger : [www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-girard-2010-1.pdf](http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-girard-2010-1.pdf)

Version intégrale des textes en ligne sur le site du Comité d'histoire du ministère : [www.culture.gouv.fr/culture/min/comite-histoire/girard/girard.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/min/comite-histoire/girard/girard.htm)

3. Publiés à La Documentation française et résumés, à partir de 1969, dans le bulletin *Développement culturel*.

4. Cf. la base de données bibliographiques (35 000 références) constituée par le centre de documentation du SER (devenu DEP en 1986) : <http://capadoc.ext.culture.fr>

5. Cf. *Trente ans d'études au service de la vie culturelle*, table ronde organisée à l'occasion du départ en retraite d'Augustin Girard. Paris : MCC/ La Documentation française, 1993, 119 p. (disponible sur demande à : [comitehistoire@culture.gouv.fr](mailto:comitehistoire@culture.gouv.fr)).

### La création de l'Observatoire des politiques culturelles

Le Service des études et recherches (SER) a eu, dès son origine, le souci d'étudier et de soutenir les politiques culturelles territoriales ; en témoignent les nombreux travaux réalisés dans les années 1970 et 1980. Mais à la fin des années 1980, il est apparu qu'un suivi spécifique devenait nécessaire, ce qui a conduit à la création de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) à Grenoble.

Le chef du SER obtint la collaboration de l'université des sciences sociales Pierre Mendès-France, de la ville de Grenoble et de la région Rhône-Alpes. Ce projet fut soutenu au ministère de la Culture par Jean-Ludovic Silicani, François de Banes Gardonne et Jacques Renard. Le futur observatoire fut conçu comme « un partenaire privilégié du DEP pour assurer le suivi et l'analyse des politiques culturelles territoriales et accompagner la décentralisation ». Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1988 fut organisé à Grenoble

le colloque « Coopération des collectivités publiques et action culturelle », à l'issue duquel fut créé officiellement l'OPC. La direction en fut confiée à René Rizzardo.

Cet engagement conjoint d'un service d'études ministériel et d'une université a porté ses fruits, et la collaboration se poursuit aujourd'hui avec l'OPC. Elle s'est aussi développée avec l'Institut d'études politiques de Grenoble, ainsi qu'avec de multiples laboratoires de recherches en France et à l'étranger.

En vingt ans, l'OPC a, notamment, impulsé ou réalisé une cinquantaine d'études, publié soixante seize ouvrages. Il a engagé pour 2010-2011 le 11<sup>e</sup> cycle de formations pour les cadres culturels territoriaux. Il publie une revue, l'Observatoire, qui fait référence pour l'histoire des politiques culturelles. Il est dirigé aujourd'hui par Jean-Pierre Saez.

Pour en savoir plus : [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

## DEPS ET NUMÉRIQUE EN 2010

### PHILIPPE CHANTEPIE

Chef du Département des études, de la prospective et des statistiques MCC / Secrétariat général / Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation

Le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) met en œuvre quatre programmes transversaux d'analyses de moyens termes en sociologie, économie et statistiques de la culture, articulant des travaux de natures différentes (études, recherches, prospective et évaluation). Trois d'entre eux renouvellent le champ d'investigation du DEPS en 2010 : les programmes de prospective, la programmation du nouveau groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Culture-médias et numérique », la création d'un dispositif de veille sur les innovations technologiques. La question du numérique y est centrale.

### La prospective

Engagée en 2009, une démarche prospective de la politique culturelle de l'État, inédite par sa globalité au ministère de la Culture et de la Communication, s'est inscrite dans le prolongement sectoriel de l'exercice France 2025. Elle doit mettre en exergue les enjeux et les axes stratégiques pour le ministère de la Culture et de la Communication. Au-delà des perspectives générales encadrant l'avenir de la politique culturelle de l'État, les directions générales du ministère pourront avec le DEPS poursuivre des perspectives sectorielles. Le département, enfin, participe

aux travaux interministériels de prospective : « l'économie de l'usage », « la formation et la valorisation des actifs immatériels liés à la création et l'innovation dans les entreprises de création » avec la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) au ministère chargé de l'Économie ; « le travail et l'emploi dans vingt ans » avec le Centre d'analyse stratégique...

### Le groupement d'intérêt scientifique Culture-médias et numérique

Le processus de numérisation a un impact important sur la production, la conservation et la diffusion des œuvres, produits et services culturels, sur les pratiques culturelles du public, ainsi que sur les modèles économiques et juridiques. Les effets induits par ces mutations portent sur l'ensemble du champ culturel ; elles concernent l'ensemble des contenus, des médias et des pratiques culturelles. L'importance de ce processus impose une recherche scientifique de haut niveau conduite sur le long terme. La visibilité et la reconnaissance d'un tel programme de recherche sont un enjeu scientifique décisif, et peuvent contribuer aux stratégies des acteurs industriels, politiques, culturels et sociaux. Dans cette perspective, le groupement d'intérêt scientifique

Culture-médias et numérique est un projet qui vise à constituer une plate-forme partagée de programmes de recherche en sciences humaines et sociales, capable de soutenir et de rapprocher les chercheurs et les équipes qui, au sein des laboratoires, travaillent sur ces thématiques, en relation avec des partenaires privés et publics. Les grands axes de recherche retenus pour l'année de lancement du GIS en 2010 sont « Le texte numérique » et « Méthodes et mesures des usages du numérique ».

### Un dispositif de veille sur les innovations technologiques : analyse d'offres et d'usages

L'information et l'analyse technologique sont devenues centrales dans l'environnement numérique. L'enjeu est d'une part d'anticiper et de maîtriser la connaissance des mutations technologiques culturelles, mais tout autant de disposer d'une compréhension du caractère culturel des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit alors pour le DEPS de lancer et de prototyper un dispositif de veille technologique partagé au sein du ministère, en lien avec les différentes équipes du GIS, de définir les technologies candidates, le schéma d'organisation de la veille, une plate-forme de démonstration, des procédures d'appropriation.

## Le DEPS, service statistique ministériel

Développé à la fin des années 1960 dans le cadre des missions du Commissariat général au Plan, l'outil statistique suit de manière régulière le financement des collectivités territoriales, les pratiques culturelles des Français, l'emploi dans le spectacle, les activités des conservatoires, etc., apportant ainsi un champ de connaissances indispensables au ministère de la Culture et de la Communication ainsi qu'aux autres acteurs culturels.

Appartenant au système de la statistique publique nationale, le DEPS est le service statistique ministériel (SSM) du ministère de la Culture et de la Communication. Par délégation de l'INSEE, il est garant du respect des règles statistiques. De ce fait, des liens étroits rattachent le DEPS avec la statistique publique : collaborations avec l'INSEE, tant sur le plan organisationnel (participation de l'Institut au conseil des études du DEPS et soumission

de ses programmes au Conseil national de l'information statistique [CNIS], référencement de ses travaux sur le Portail de la statistique publique<sup>1</sup>) que sur le plan méthodologique (révision de nomenclatures...). Ces liens se traduisent aussi par la conduite de projets communs (référentiel des acteurs culturels, enquête sectorielle annuelle [ESA] sur les entreprises de spectacles) ou les exploitations spécifiques d'enquêtes conduites par l'INSEE et par d'autres services statistiques ministériels.

Le DEPS ayant impulsé depuis 1995 une collaboration européenne sur les statistiques culturelles, les liens avec Eurostat<sup>2</sup> se sont développés, d'abord dans le cadre d'un Leadership Group (LEG), puis d'un groupe d'experts européens sur les statistiques culturelles. Les travaux entrepris ont abouti à la définition d'une méthodologie utilisant la nomenclature d'activité de la Communauté européenne

(NACE) et la classification internationale type des professions (CITP) pour la mesure de l'emploi culturel en Europe. Il a réalisé, pour le compte d'Eurostat, en 2007, le premier « Pocketbook » consacré aux statistiques culturelles avec une sélection de tableaux et de graphiques illustrant différents aspects de la vie culturelle des 27 États membres de l'UE, des pays candidats et des pays de l'AELE<sup>3</sup>. Cette coopération sur les statistiques culturelles européennes se poursuit actuellement avec la participation du DEPS à l'ESSnet (réseau de travail européen) 2009-2011.

1. [www.statistique-publique.fr](http://www.statistique-publique.fr) > Culture

2. Eurostat est l'Office statistique de l'Union européenne.

3. [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-77-07-296/EN/KS-77-07-296-EN.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-77-07-296/EN/KS-77-07-296-EN.PDF)

# Les recherches sur l'économie de la culture

## Entretien avec François Rouet

Ancien élève de l'École nationale de la statistique et de l'administration, aujourd'hui ingénieur de recherche du ministère de la Culture et de la Communication, François Rouet a enseigné les mathématiques à l'Université avant de rejoindre le Service des études et recherches (SER, devenu DEPS) dans les années 1970 pour y développer un axe économique. À cette époque commençaient les premiers travaux économiques sur les industries culturelles et le livre passait sous la tutelle du ministère de la Culture.

**Initiée et suivie sur le long terme par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), l'approche économique de la culture s'inscrit aujourd'hui dans un contexte bien différent de celui des années 1970. Quelles sont les principales évolutions du cadre d'investigation économique ?**

Deux phénomènes ont profondément modifié l'approche économique. D'une part le chiffre, rare dans le passé, est devenu banal et abondant. Une véritable production de données, sinon

À côté des recherches sectorielles, il est crucial d'explorer des problématiques transversales : par exemple la tarification et la gratuité, la diversité, au travers de ses quantifications possibles ou du phénomène de la « longue traîne », ou encore l'économie de l'événementiel.

Ces recherches sont aussi l'occasion d'aborder des terrains qui ont pu sembler dévolus à d'autres disciplines : ainsi les droits d'auteurs, dont une approche économique est essentielle à côté des analyses juridiques, ou le travail artis-

culture reste néanmoins un petit canton des sciences économiques. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à faire appel aux savoir-faire d'autres branches de l'économie, par exemple l'économie internationale qui peut venir expliquer les échanges de biens et services culturels entre pays.

**Quelles orientations envisagez-vous pour les années à venir ?**

L'une des principales missions de l'approche économique va être de comprendre, voire d'anticiper, les évolutions liées au numérique qui reconfigure le fonctionnement économique de la culture, transformant les conditions de distribution, de promotion, donc les modes de production et les conditions de prise de risque sur les contenus, et interrogeant les régulations. Il importe de mobiliser les chercheurs sur ces enjeux y compris dans des cadres renouvelés (comme, par exemple, un groupement d'intérêt scientifique). Mais au-delà des bouleversements advenus et à venir, l'économie de la culture reste une économie du nouveau et des singularités, une économie « passionnelle » dans laquelle il s'agit de comprendre à la fois les grandes logiques à l'œuvre mais aussi la place et les stratégies d'individus profondément impliqués dans leurs projets. ■

1. W. Baumol, W. Bowen, *Performing arts : the economic dilemma*, New York, Twentieth Century Fund - MIT Press, 1966.

## « La culture est peut-être au cœur de l'économie de demain. Une économie de l'immatériel et de l'innovation.

de statistiques, s'est développée ; d'importantes données proviennent d'organismes professionnels, de sociétés de perception de droits et, désormais, de données sur les marchés. D'autre part, la culture est aujourd'hui facilement perçue dans sa dimension économique alors que cela pouvait paraître choquant et surtout inadéquat il y a une trentaine d'années. Bien plus, apparaît l'idée que la culture, loin d'être aux limites de ce que peut aider à comprendre l'économie, est peut-être au cœur de l'économie de demain, une économie de l'immatériel et de l'innovation.

**Quels thèmes ont abordé les recherches que vous avez impulsées ?**

Les recherches ont touché tous les secteurs culturels et nombre d'entre elles ont présenté un caractère pionnier : citons, parmi bien d'autres, les travaux sur les jeunes éditeurs, menés à la fin des années 1980 et réitérés en 2005 (université Paris XIII), ceux sur la valorisation du patrimoine conduits à Paris I, sur la place de la création dans le jeu vidéo, confiés en 2008 à deux bureaux d'étude, ou encore sur l'économie de la mode qui allie création et patrimoine, menés par une équipe franco-italienne. Sans oublier des recherches sur le marché de l'art, les stratégies de ses acteurs, en particulier les galeries, et les modalités de valorisation de la création.

et le rôle de certains acteurs comme les intermédiaires (managers, agents littéraires...) pour lesquels la sociologie des professions est plus spontanément convoquée.

**Quel est le rôle du DEPS dans la structuration d'un milieu de recherche ? L'économie de la culture présente-t-elle des spécificités ?**

L'approche économique de la culture vise, comme dans tout domaine, à mieux comprendre les particularités du fonctionnement des différents secteurs culturels et des conditions dans lesquelles se rencontrent offre et demande de culture : d'où l'intérêt de disposer de chercheurs et de bureaux d'études familiers du domaine culturel. Par ses appels d'offres qui sollicitent ces derniers et sont susceptibles d'attirer de jeunes chercheurs mais aussi par un effort important de publication et de mise en débat – les journées d'économie de la culture (JEC) se tiennent annuellement depuis 2006 –, le DEPS cherche à jouer un rôle de référence pour la recherche. Par exemple, notre petite équipe – nous sommes désormais deux économistes – a relancé en 2009-2010 un appel à projet sur une cartographie socio-économique du spectacle vivant, secteur très étudié aux débuts de l'économie de la culture<sup>1</sup>. Si un noyau de chercheurs reconnus dont les travaux ont été soutenus par le DEPS dans la durée s'est constitué, l'économie de la



# L'enquête sur les pratiques culturelles des Français

## Entretien avec Olivier Donnat

Docteur en sciences économiques, Olivier Donnat est ingénieur de recherche au Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture. Il est également chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Toulouse, où il dispense un enseignement sur la sociologie de la culture, et membre du comité de rédaction de la revue *Réseaux*.

### Quels sont les usages et les impacts des dernières enquêtes sur les pratiques culturelles des Français ?

Les résultats des enquêtes menées par le DEPS font en général l'objet d'une publication et donnent lieu à une restitution au sein du ministère ainsi qu'auprès des différents acteurs de la vie culturelle (établissements publics, syndicats professionnels, associations...). Ce moment de débat est très important car il permet de se rapprocher de la réalité et de dépasser la froideur des chiffres, mais il faut souligner que l'enquête n'est pas un outil d'évaluation de l'efficacité de la politique culturelle. Disons qu'elle fournit un éclairage sur le contexte général dans lequel celle-ci s'inscrit, et en 2009 ce contexte est surtout marqué par les profondes mutations liées au numérique et au développement de l'Internet.

Parallèlement, tout est fait pour que les données d'enquête soient mises le plus rapidement possible à la disposition des milieux

de recherche et permettent ainsi aux chercheurs qui le souhaitent de mener leurs propres travaux : dépôt du fichier des données au Centre Maurice Halbwachs du CNRS, publication en ligne des tableaux de résultats sur le site [www.pratiquesculturelles.gouv.fr](http://www.pratiquesculturelles.gouv.fr),

l'actualité culturelle, d'écouter de la musique, de visiter une exposition en ligne, de lire la presse, de regarder des programmes télévisés ou d'écouter des émissions de radio, mais aussi de diffuser et de partager ses propres productions, mettent à mal l'organisation

## « Avec le numérique, la plupart des repères et des catégories qui servaient à penser les pratiques culturelles se trouvent ébranlés. »

conventions avec des laboratoires de recherche, etc. Ainsi par exemple l'ouvrage de Bernard Lahire, *La culture des individus*<sup>1</sup>, s'appuyait largement sur les résultats de l'enquête 1997 et le DEPS a publié à La Documentation française en 2003 un ouvrage collectif, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, qui réunissait les différents travaux menés à partir de cette enquête.

générale de l'enquête qui reposait sur un découpage par média ou par type de support. Avec le numérique, la plupart des repères et des catégories qui servaient à penser les pratiques culturelles se trouvent ébranlés ou fragilisés. Aussi faudra-t-il beaucoup d'imagination aux responsables de la prochaine enquête !

1. Paris, La Découverte, 2004.

### Les pratiques culturelles des Français

Statistiques, politique, recherche : les trois dénominations communes aux recherches du DEPS s'appliquent aux enquêtes sur les pratiques culturelles qui sont entreprises dès les années 1960 à l'initiative du Commissariat général au Plan. Sa Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique préconise en 1961 l'élaboration de statistiques culturelles traitant de la « structure sociale du public des diverses institutions, des financements publics et privés, ainsi que des personnels employés ». Les premières études, commandées par le Service des études et recherches du ministère de la Culture, sont confiées à des chercheurs tels que Pierre Bourdieu, Michel Crozier, Joffre Dumazedier... Événement novateur : en 1973, sur les recommandations de la Commission culturelle du VI<sup>e</sup> Plan, est lancée une enquête par sondage national qui offre, pour la première fois, un panorama d'ensemble. « Ces enquêtes avaient une fonction instrumentale, sociale et politique, plutôt qu'une fonction scientifique d'avancée de la connaissance » rappelle le fondateur du Service des études et recherches, Augustin Girard. Reconduite tous les huit ans depuis 1973, cette enquête est devenue le baromètre de la vie culturelle des Français.

*L'enquête sur les pratiques culturelles a été renouvelée en 1981, 1989, 1997 et 2008. La dernière édition témoigne des transformations induites par le développement du numérique notamment sur les jeunes générations. À l'ère du numérique, quelle forme prendra la prochaine enquête ?*

Il est très difficile de répondre à cette question car les usages du numérique ne sont pas encore stabilisés. Le recul nous fait aujourd'hui défaut pour apprécier la portée réelle des mutations que nous sommes en train de vivre et dans une certaine mesure d'inventer : n'oublions pas que Facebook ou Google n'existent que depuis quelques années ! Il faut bien reconnaître cependant que l'arrivée du numérique constitue un réel problème pour tous ceux qui mènent des enquêtes quantitatives, du type de « Pratiques culturelles ». En effet, le caractère multimédia de la culture numérique où textes, images et musiques sont souvent imbriqués, et plus encore la nature même d'Internet, « média à tout faire » permettant de s'informer sur

## ÉTUDES ET RECHERCHES À LA BPI

Créé en 1976, peu avant l'ouverture de la bibliothèque, le Service études et recherche (SER) de la Bibliothèque publique d'information (BPI) reste à ce jour une originalité de l'établissement. Il s'agissait tout d'abord, ainsi que le raconte Jean-Pierre Seguin, fondateur de la BPI, « *d'observer, au moment même où il se manifestait, l'événement que pouvait constituer pour l'histoire de la communication l'ouverture d'une "médiathèque" de conception si nouvelle*<sup>1</sup> ».

L'événement fut bien au rendez-vous, et les sociologues du service ont pu observer dans la durée ce phénomène de masse, la fréquentation de la BPI. Mais l'ambition des fondateurs du SER n'était pas d'en faire un simple observatoire des pratiques et des demandes du public. Dès l'origine, la mission de recherche est vigoureusement affirmée par le premier chef de service, Alain-Marie Bassy. Son successeur, Jean-François Barbier-Bouvet, un transfuge du Département des études et de la prospective (DEP) du ministère, définit quant à lui le service comme « *un petit labo [tout en étant] une cellule d'évaluation [de l'] activité [de la*

BPI], *qui constitue en quelque sorte un observatoire permanent des demandes et des pratiques du public* ». À ses yeux, il n'y pas contradiction entre ces différentes missions, mais complémentarité. La BPI n'est-elle pas elle-même une espèce de laboratoire, de bibliothèque pilote, dont les enseignements doivent être profitables à tous ? « *Au fond, remarque-t-il, on pourrait dire en poussant à l'extrême que la bibliothèque n'est pas l'objet réel de l'enquête : elle n'en est que le terrain. L'objet est bien l'analyse des usages sociaux de l'information, et l'analyse de l'impact des institutions culturelles*<sup>2</sup>. »

Un article publié en 1986 distingue quant à lui trois types de recherche : des études dont la bibliothèque constitue le terrain, mais qui visent à étudier les pratiques d'accès à l'information dans ce qu'elles ont d'universel (et de transposable hors de la BPI) ; des recherches générales sur la lecture, la diffusion de l'imprimé et de l'image ; des recherches plus générales encore sur les pratiques culturelles<sup>3</sup>. Le champ ainsi balisé est toujours celui dans lequel s'exerce l'activité du service. Il s'y est

ajouté depuis quelques années un nouveau domaine d'excellence, l'étude des usages culturels des techniques de l'information et de la communication (TIC), et en particulier des nouveaux modes de lecture et d'écriture qui émergent avec l'apparition d'Internet.

Certaines de ces études sont réalisées en interne par les sociologues attachés au service. D'autres sont prises en charge par des équipes de chercheurs extérieures dans le cadre de programmes de recherche que le SER lance annuellement à la demande du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Le SER assure le pilotage scientifique et administratif de ces projets, jouant un rôle qui s'apparente à celui de directeur scientifique d'ouvrage. Il participe du reste activement à la mise au point définitive du manuscrit : les contrats passés avec les équipes de chercheurs stipulent que les résultats des études doivent donner matière à une publication dans la collection « Études et recherche », aux éditions de la Bibliothèque publique d'information, et faire ainsi l'objet d'une diffusion dans le réseau commercial.

### FRANÇOISE GAUDET

Bibliothèque publique d'information / Service études et recherche

1. Jean-Pierre Seguin, *Comment est née la Bpi ?* Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 1987
2. Jean-François Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'œuvre*, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 1982.
3. « Une bibliothèque sur le divan », *Lettres*, n° 5, janvier 1986.

### Les publications du Service études et recherche de la BPI

Le service anime la collection « Études et recherche » aux Éditions de la BPI, qui compte actuellement une vingtaine de titres (voir le catalogue : [http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/catalogue/index.cfm?category\\_id=6](http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/catalogue/index.cfm?category_id=6)).

Certaines de ces publications sont disponibles intégralement en ligne, sous forme numérique. C'est par exemple le cas de la dernière étude publiée dans cette collection :

*Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales.*

D'autres rapports d'étude sont également mis en ligne sur le site de la BPI, dans la rubrique « Études et recherche » [www.bpi.fr/fr/professionnels/etudes\\_et\\_recherche.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/etudes_et_recherche.html)

### Socioéconomie de la culture, statistiques : repères chronologiques

1963	Création du Service des études et recherches (SER) dans le cadre de la planification de la politique culturelle de la France
1973	Première enquête sur les pratiques culturelles des Français
1974-1975	Première enquête sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales
1975-1984	Participation au programme statistique de l'UNESCO
1980	Premier annuaire statistique global <i>Des chiffres pour la culture</i>
1984	Création d'une base de données statistiques culturelles
1986	Le SER devient le Département des études et de la prospective (DEP) Création du Conseil ministériel des études
1989	Création, à l'initiative du DEP, de l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble
1991	Création de l'Observatoire de l'emploi culturel
1995	Le DEP prend l'initiative du lancement d'une coopération statistique européenne
1997	Participation du DEP au groupe de travail sur les statistiques culturelles en Europe sous l'égide d'Eurostat
2004	Le DEP devient le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)
2006	Le DEPS anime l'Observatoire des usages numériques culturels qui réunit professionnels, experts et acteurs publics concernés par l'évolution des usages numériques culturels ainsi que le Groupe d'analyse stratégique des industries culturelles (GASIC)
2007	Réalisation par le DEPS, sous contrat Eurostat, du premier annuaire de statistiques culturelles européennes Réorganisation et dématérialisation des publications du DEPS : « Culture chiffres », « Culture études », « Culture prospective », « Culture méthodes » et « Questions de culture »
2009	Le DEPS encourage la formation du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Culture-médias & numérique », plate-forme ouverte de recherches en sciences humaines